

PROJET PACTE BIOGAZIER

Contribution des acteurs



METIER

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. En France, GRTgaz possède et exploite 32 500 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (industriels directement raccordés au réseau de transport ou consommateurs raccordés aux réseaux de distribution eux-mêmes alimentés par le réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs. Acteur engagé de la transition énergétique, GRTgaz investit pour favoriser le développement des nouveaux usages du gaz et des énergies renouvelables en renforçant la synergie entre les différents systèmes énergétiques.

VOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DES GAZ RENOUVELABLE ET DE LA MOBILITE GAZ

GRTgaz est pleinement engagé dans le développement des gaz renouvelables (visant le 100% gaz renouvelable en 2050) et de la mobilité gaz en France comme en Europe, notamment au travers de son investissement au sein de nombreux collectifs nationaux tels que le Club Biogaz de l'ATEE, France Gaz Renouvelable ou l'AFGNV et européens tels que Green Gas Initiative ou NGVA.

En Bretagne, cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention d'engagements dans le cadre du SRCAE signée avec l'État et la Région en juin 2014 et qui a permis la réalisation de nombreuses actions en faveur de la production et de l'utilisation de gaz renouvelable telles que :

- ▶ Participation à des salons : Biogaz Europe, Salons aux Champs, SPACE, Breizh Transition, Premières Assises de la Pyrogazéification, etc ;
- ▶ Partenariat avec la CRAB pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en 2019
- ▶ Partenariat avec le collectif Breizh Bio GNV ;
- ▶ Raccordements de projets biométhane sur le réseau de transport
- ▶ Soutien à l'innovation dans le domaine de la méthanisation, en particulier :
 - En accompagnant l'émergence de l'injection portée (Méthagris du Blavet, Cobiogaz, étude région pilotée par les syndicats d'énergie bretons)
 - En finançant et construisant la première installation de rebours en France à Pontivy
 - En développant les smartgrids afin de maximiser l'injection du biométhane dans les réseaux : GRTgaz est à l'origine du projet West Grid Synergy labellisé SMILE dont il est le coordinateur sur les régions Bretagne et Pays de la Loire
 - En faisant connaître et en accompagnant l'émergence de nouvelles voies de production de gaz renouvelable ou issu des déchets : pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power to gaz...

VOTRE CONTRIBUTION AU PACTE BIOGAZIER

Dans le cadre du Pacte Biogazier Breton, GRTgaz contribuera activement au développement de la production de gaz renouvelable, de la valorisation du biométhane dans des usages locaux performants (tels que le bioGNV) et à accompagner la structuration d'une filière bretonne apte à défendre les spécificités bretonnes dans les débats nationaux.

Augmenter la production de gaz renouvelable à partir de ressources maîtrisées

Dans le cadre du premier pilier du Pacte Biogazier Breton, GRTgaz s'engage notamment à :

- ▶ Soutenir les démarches de planification territoriale visant à développer les gaz verts, notamment en mettant à disposition les données utiles (via l'Observatoire Environnement Bretagne en particulier) et en encourageant les porteurs de projets à y participer
- ▶ Contribuer activement aux travaux de l'Observatoire Environnement Bretagne en mettant à disposition les données utiles à l'élaboration des études et rapports annuels
- ▶ Accompagner les dispositifs de soutien à l'émergence de nouveaux projets de méthanisation mis en œuvre par les autres partenaires et contributeurs du Pacte Biogazier Breton

Optimiser les valorisations du biogaz breton

Dans le cadre du second pilier du Pacte Biogazier, GRTgaz s'engage notamment à :

- ▶ Accompagner le développement du BIOGNV en facilitant le raccordement des stations GNV aux réseaux gaz dans le cadre d'un maillage territorial et en contribuant à la mobilisation des acteurs territoriaux pour la conversion des véhicules au GNV (par ex au travers de la poursuite du partenariat avec le collectif Breizh BioGNV)
- ▶ Poursuivre le déploiement de nouveaux cas d'usages smartgrid pour le biométhane (en particulier au travers du projet West Grid Synergy) tels que :
 - Favoriser les échanges d'informations utiles (production, capacité d'injection des réseaux...) entre producteurs, consommateurs et gestionnaires de réseaux afin de favoriser la valorisation optimale de la production de biométhane territoriale
 - Favoriser l'appropriation locale en développant un indicateur d'autoproduction territoriale
- ▶ Au travers de la mise en œuvre du Droit à l'injection, en coopération avec les gestionnaires de réseaux de distribution, et en concertation avec les acteurs territoriaux, rechercher les solutions technico-économiques permettant de développer les capacités d'injection adaptées au potentiel de production de chaque territoire au meilleur coût pour les consommateurs et les producteurs (maillage des réseaux, rebours, réseaux de collecte avec ou sans compression mutualisée, etc....)
- ▶ Soutenir les innovations organisationnelles et techniques visant à développer la production de gaz renouvelable à partir de la méthanisation (biogaz porté, stockage de gaz...) ou à partir de nouvelles voies production telles que la pyrogazéification des biomasses solides, la gazéification hydrothermale pour des biomasses liquides ou encore le power to gaz à partir d'électricité renouvelable

Structurer l'animation régionale de la filière

Dans le cadre du troisième pilier du Pacte Biogazier, GRTgaz s'engage à :

- ▶ Participer activement à l'émergence d'une animation régionale de la filière méthanisation visant à favoriser le partage d'expériences interprofessionnel et l'échange de bonnes pratiques entre les exploitants, les constructeurs, fournisseurs de matière et les services de maintenance
- ▶ Soutenir l'émergence d'un label régional permettant de mieux valoriser la source d'énergie locale que représente le biométhane produit en Bretagne
- ▶ Contribuer à la mise en place d'une organisation régionale, instance de gouvernance du pacte, offrant un espace d'échange et de mise en lien des différentes initiatives pour le développement du biogaz breton, la défense des spécificités régionales, le regroupement des acteurs bretons pour répondre à des AO innovants...

Le Directeur territorial Centre Atlantique de GRTgaz

Monsieur Amaury MAZON